ONET LE CHÂTEAU

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'ONET-LE-CHÂTEAU

Séance du 21 décembre 2023

Nombre de conseillers	
en exercice :	33
Présents :	24
Absent :	9
Procurations :	7
Votants :	31

Les membres du Conseil Municipal de la commune d'Onet-le-Château se sont réunis le vingt et un décembre deux mille vingt-trois à dix-neuf heures, à la Maison des Associations, sur la convocation qui leur a été adressée le treize décembre deux mille vingt-trois par Monsieur Jean-Philippe KÉROSLIAN, Maire

Président : Jean-Philippe KÉROSLIAN, Maire d'Onet-le-Château

Présents : Marie-Noëlle TAUZIN, Christian MAZUC, Raymond BRALEY, Dominique BEC, Didier PIERRE, Sabine MIRAL, Jean-Philippe ABINAL, Gulistan DINCEL (arrivée à 19h05), Jean-Louis COSTE, Christine LATAPIE, Michel SOULIÉ, Valérie ABADIE-ROQUES, Jacques DOUZIECH, Hakim GACEM, Jacky MAILLÉ, Rachida EL HAOUARI, Franck TOURNERET, Christian GIRAUD, Stanislas LIPINSKI, Benjamin GOURDON, Mathieu GINESTET, Liliane MONTJAUX, Isabelle COURTIAL

Absents ayant donné pouvoir : Catherine COUFFIN (pouvoir à Christine LATAPIE), Fabienne VERNHES (pouvoir à Marie-Noëlle TAUZIN), Françoise VITIELLO (pouvoir à Dominique BEC), Virginie SEXTO (pouvoir à Jean-Philippe KÉROSLIAN), Ludivine CHATELAIN-NOUIOUA, (pouvoir à Franck TOURNERET, arrivée à 20h05), Elisabeth GUIANCE (pouvoir à Liliane MONJAUX), Amar GUENDOUZI (pouvoir à Isabelle COURTIAL)

Absent excusé : Jean-Luc PAULAT

Absent : Jean-Marc LACOMBE

PACV/158-2023

Approbation du rapport sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets - Exercice 2022

Vu le décret n° 201-1827 du 30 décembre 2015,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article D2224-3,
Vu l'avis unanimement favorable après examen des commissions en date du 11 décembre 2023,

ENTENDU que, conformément aux dispositions du décret n°2015-1827 du 30 décembre 2015 et afin de renforcer la transparence et l'information dans la gestion du service de collecte, Rodez agglomération a établi le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets pour l'ensemble des communes qui la composent.

ENTENDU que ce rapport, document réglementaire destiné notamment à l'information des usagers sur la bonne gestion du service en exploitant les indicateurs environnementaux, sociaux et financiers, a été approuvé en Conseil de Communauté le 26 septembre 2023.

CONSIDERANT que la commune d'Onet-le-Château a été destinataire dudit rapport qui a été transmis à l'ensemble des membres du Conseil Municipal.

ENTENDU qu'en application de l'article D2224-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, ledit rapport doit faire l'objet d'une communication en conseil municipal dans les douze mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné.

Cet exposé entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des voix :

- approuve le rapport d'activités 2022 sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets annexé à la présente délibération.

Fait et délibéré à Onet-le-Château les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme,

Le Maire,

MAIRIE D'ONET LE CHATEAU AVEYRON

Jean-Philippe KÉROSLIAN

La Secrétaire de séance,

Marie-Noëlle TAUZIN

Certifiée exécutoire par M. le Maire
Compte tenu de la transmission en Préfecture le : 26 DEC. 2023
Et de la publication le : 27 DEC. 2023